

objet : utilisation de la chaux sur la
chaussée d'accès au Fort Louvois
v/réf : votre courrier du 11/09/2006
n/réf : CA/MR/7256-7328-06

Mairie

17560 Bourcefranc-Le-Chapus

La Tremblade, le 10 octobre 2006

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade
Ronce les Bains
B.P. 133
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10
télécopie 33 (0)5 46 76 26 11
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
15^{es} rue Jean-Jacques Rousseau
Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>



Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier du 11 septembre 2006, nous nous empressons d'apporter quelques éléments concernant l'utilisation de la chaux pour l'élimination périodique des algues se fixant sur la chaussée conduisant au Fort Louvois.

L'utilisation de la chaux vive dans le milieu marin ne présente, de notre point de vue, aucun caractère de toxicité pour les espèces animales et végétales des secteurs voisins de la zone traitée, à condition bien sûr que ces secteurs n'aient pas été traités par erreur.

En effet, la chaux vive en contact avec l'humidité des surfaces traitées devient de la chaux éteinte -ce qui lui confère cette propriété algicide qui lui est attribuée. A fortiori lorsque la marée remonte, toute particule de chaux encore vive devient inerte pour le milieu marin.

Dans ces conditions, il nous apparaît peu vraisemblable que les mortalités observées puissent être attribuées à l'utilisation de la chaux vive sur cette chaussée.

Il serait intéressant de connaître l'historique des jeunes huîtres concernées ainsi que la date d'observation des premières mortalités observées sur le lot incriminé. De nombreux cas de mortalité sur des parcs très éloignés de la zone

traitée ont été observés depuis le mois de mars 2006, notamment durant l'été 2006. L'Ifremer est chargé de suivre les mortalités apparaissant sur les parcs ostréicoles. La connaissance de l'historique de ces huîtres et la comparaison des dates des mortalités avec les pics mesurés par l'Ifremer permettront à l'ostréiculteur qui vous a contacté de comprendre le phénomène observé sur ses élevages.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Philippe Gouletquer
Chef de Station
Ifremer La Tremblade

Copies :

Recueil Avis (CA)
Recueil Avis (MR)